



# AVIS AU PUBLIC

## Concerne : Elections pour la Chambre de Commerce

Il est porté à la connaissance des intéressés que les listes électorales établies en vue des élections pour la Chambre de Commerce, ayant lieu en mars 2019, sont déposées à l'inspection du public au secrétariat communal à partir du **11 janvier 2019**.

Tout intéressé indûment inscrit, omis ou rayé peut présenter un recours **jusqu'au 21 janvier 2019 au plus tard**, par écrit ou verbalement, au secrétariat de la commune ayant établi la liste à laquelle le recours donne lieu. Les recours sont reçus, contre récépissé, par le secrétaire communal ou par la personne déléguée par le collège des bourgmestre et échevins.

Hosingen, le 10 janvier 2019

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,



35, Hauptstrooss

L-9806 Hosingen

Tél. 92 13 41-1

Fax 92 93 19

hosingen@pt.lu

www.hosingen.lu

